

Equipe mobile de prévention pour les personnes victimes de violences

17
Tremplin

Sommaire

- Pourquoi une équipe mobile en Vals de Saintonge
- Données chiffrées
- Les violences : de quoi parle-t-on ?
- Emprise
- Difficultés rencontrées par les victimes
- Le Van Ecoute Violences: un outil de proximité
- Sensibilisation des acteurs du territoire
- Actions de prévention grand public
- Intervention brève : Accueil, écoute, orientation
- Lien entre les partenaires
- Conclusion

Pourquoi en Vals de Saintonge

Les territoires ruraux sont repérés comme des zones blanches ou le % des victimes de violences est supérieur à celui du milieu urbain. Les Vals de Saintonge n'échappent pas au phénomène et la préfecture a décidé de prioriser ce territoire.

Plusieurs critères compliquent l'accès aux soins et aux services publics :

- ▶ Isolement géographique
- ▶ Dépendance financière et matérielle
- ▶ Précarité financière
- ▶ Manque de moyens de transports

La proximité reste donc essentielle dans la lutte contre les violences et nous avons tous un rôle à jouer pour enrayer cette dynamique.

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of blue, ranging from light sky blue to deep navy blue. The shapes are primarily triangles and polygons, creating a dynamic, layered effect. The central area is white, providing a clean space for the text.

Données chiffrées

Covissec mai 24

		Nombre de victimes de VIF		
		2022	2023	Evolution
Commissariat	Femmes victimes	760	862	13 %
	Hommes victimes	165	178	8 %
Gendarmerie	Femmes victimes	943	1184	26 %
	Hommes victimes	293	409	40 %
Total		4183	4656	11 %

Nombre de victimes de VIF

	2022					Total	2023					Total	Evolution
	St-Jean d'Angély	La Rochelle	Rochefort	Saintes	Jonzac		St-Jean d'Angély	La Rochelle	Rochefort	Saintes	Jonzac		
	Femmes victimes	214	171	299	259		254	943	217	300	427		
Hommes victimes	75	69	65	84	90	293	75	97	140	97	124	409	40 %
Total	289	240	364	343	344	1236	292	397	567	337	431	1593	29 %
<i>Dont mineurs</i>	111	71	99	107	142	388	126	97	189	141	162	553	43 %

Les violences : de quoi parle-t-on ?

Les violences se distinguent de simples disputes de couple ou conflits familiaux, dans lesquels 2 points de vue s'opposent dans un rapport d'égalité.

La **violence conjugale** se définit comme un processus au cours duquel, dans une **relation de couple**, un partenaire exerce **des comportements agressifs et violents** à l'encontre de l'autre afin de le **contrôler** et de le **dominer**. »

Les enfants sont des victimes de la violence conjugale, y compris en tant que témoins de violences au sein de leur famille.

Les violences intrafamiliales représentent tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique, économique et/ou administrative qui surviennent au sein de la famille ou du foyer.

L'emprise

- Dans la relation d'emprise, il s'agit toujours d'une atteinte portée à l'autre en tant que sujet caractérisé par sa singularité.
- L'emprise induit la neutralisation du désir d'autrui, la réduction de toute altérité, de toute différence, le but étant de ramener l'autre à une place d'objet l'autre est maintenue dans un état de soumission, réduit à l'état de chose.
- L'influence est maintenue même en l'absence du partenaire violent.
- Ce qui rend toute prise de décision, notamment le départ ou le dépôt de plainte (peurs, sidération, etc.) difficile.
- Dans les violences conjugales, la personne est sous l'emprise du conjoint.

Quelques difficultés rencontrées par les victimes

- **La culpabilité** : La personne prend la responsabilité des difficultés et se refuse à voir son compagnon tel qu'il est, elle reste ainsi dans le **déni de la violence subie**.
- **La honte** : la personne éprouve la honte d'être maltraitée et de ne pas parvenir pour autant à quitter leur conjoint et/ou le produit psychoactif.
- **La mésestime de soi** : La répétition de situations humiliantes, stressantes, violentes peut provoquer une véritable **usure mentale**. C'est un **processus destructeur pour l'estime de soi** de la personne qui les subit.
- **L'impossibilité de dire et de se dire** : Pour se protéger de leur réalité, de nombreuses personnes **évitent de penser à ce qui les fait souffrir**. Cela les empêche de parler à un tiers (parent, ami, travailleur social, police).

Seulement 15 % des victimes de violences physiques et/ou sexuelles, conjugales et seulement 10 % des victimes de viols ou de tentatives de viol portent plainte.

Parmi les victimes cohabitant avec leur conjoint violent, plus de la moitié n'ont entrepris aucune démarche médicale, sociale...

(Enquête « Cadre de vie et sécurité », INSEE-ONDRP, 2010-2015)

Le « Van Ecoute Violences »

Un outil de proximité ouvert aux victimes et aux témoins de violences



Sensibilisation des acteurs du territoire

- S'autoriser à poser la question des violences
- Apprendre à accueillir la parole de la victime
- ▶ Connaitre le cycle de la violence
- ▶ Savoir repérer des situations à risques
- ▶ Connaitre les recommandations concernant les postures adaptées
- ▶ Connaitre les missions des différents membres du réseau
- ▶ Savoir vers qui orienter

Actions de prévention grand public

- ▶ Mise en place d'actions sur les communes sous forme de point de prévention de proximité (supermarchés, marchés, place publique...)
- ▶ Actions de prévention
 - Favoriser la reconnaissance de différentes formes de violence
 - Accroître la sensibilité à la réalité des victimes de violence
- ▶ Participation aux évènements nationaux comme le 25 novembre, le 8 mars en concertation avec les acteurs du réseau

**Vous vous posez des questions sur votre vie
de couple, sur votre vie de famille**

**Vous pensez subir de la maltraitance, des
violences**

EN PARLER PEUT VOUS AIDER

**Amélie et Florence de l'équipe mobile
prévention des personnes victimes de
violences (EMPVV) de l'association
Tremplin 17 vous proposent une écoute
confidentielle et gratuite .**

**NOUS VOUS ACCUEILLERONS CHALEUREUSEMENT DANS UN VAN
AMÉNAGÉ**

**LE LUNDI 17 JUIN DE 14H À 17 H
SUR LE PARKING DE L'INTERMARCHÉ
D'AULNAY.**

Intervention brève : Accueil, écoute, orientation

- ✓ Evaluer la situation, les violences et le danger
- ✓ Evaluer les troubles de l'usage
- ✓ Amorcer une prise de conscience des violences subies
- ✓ Expliquer les cycles de la violence, le mécanisme de l'emprise
- ✓ Orienter vers les acteurs du réseau et expliquer leurs missions

Lien entre les partenaires

- ▶ Articulation des accompagnements avec les acteurs du territoire
- ▶ Création d'un outil de liaison entre professionnels
- ▶ Actuellement, entre 3 et 4 réseaux VIF par an, sur les vals de Saintonge animé par Tremplin 17 et avec la participation de : Délégation Territoriale, CIAS, Groupe Hospitalier : urgences, psychiatrie, CPEF, addictologie, CIDFF, ISCG, CDC, Gendarmerie, SPIP, AEM, Avocats, Sous Préfecture, foyers ruraux, Parquet, UDAF, CAF, Mission Locale
- ▶ **Au plus proche de leurs administrés, les élus sans entrer dans l'intime, sont un relais essentiel dans le repérage et l'orientation des victimes.
Ce repérage précoce contribuera à réduire les violences.**

Pour Conclure

Il n'est pas simple d'échapper à la violence.

Le Van Ecoute Violences permet de toucher des personnes qui n'iraient pas vers les services existants, il est un objet de prévention, de sensibilisation . Il amène une prise de conscience et une réflexion.

Les personnes fragilisées ont besoin de se sentir respectées et de bénéficier d' accompagnements spécialisés pour parvenir à franchir toutes les étapes nécessaires à leurs libérations.

Cela ne peut se faire qu'avec l'aide d'un réseau performant et enveloppant qui communique et collabore afin d'être dans un continuum pour les personnes.



Sur la question des VIF, nous sommes
un relais pour vous,
Nous restons joignables par mail :

empvv@tremplin17.fr

En cas d'urgence, les services de
secours sont à contacter.